

Communiqué de presse

Montpellier, le 24 octobre 2023

Plan Littoral 21 : L'État et la Région dévoilent les lauréats de l'appel à projets « Avenir Littoral » 2023

À l'occasion du Salon du Littoral qui se tient ce mardi 24 octobre à Montpellier, Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie, et Katy Guyot, conseillère régionale représentant la présidente Carole Delga, ont dévoilé les 3 lauréats de l'appel à projets (AAP) « Avenir littoral 2023 » qui bénéficieront d'un soutien financier de près de 560 000 €. L'occasion également pour les partenaires du Plan Littoral 21 de valoriser les 5 ans de ce dispositif qui a permis d'accompagner 34 projets portés par plus de 84 acteurs, pour un total de 5,3 M€ d'aides entre 2019 et 2023.

L'appel à projets « Avenir Littoral », porté par l'État et la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée dans le cadre du Plan littoral 21, avec le soutien du Pôle Mer Méditerranée et de l'Agence régionale de développement économique AD'OCC, permet de financer des **projets innovants répondant aux enjeux de transition de l'économie bleue et portés par des acteurs du littoral**. Il s'agit à la fois de stimuler le développement de nouvelles solutions face aux multiples défis auxquels est exposé le littoral (impacts du réchauffement climatique, optimisation et valorisation des ressources naturelles, etc.), tout en soutenant l'écosystème régional, la création d'emplois ainsi que l'émergence ou la structuration de nouvelles filières.

L'édition 2023 est centrée sur le soutien à la transition durable de deux filières traditionnelles, la pêche et la conchyliculture. Fragilisées par les aléas climatiques, la conjoncture économique et la raréfaction de la ressource, ces filières sont engagées, au travers de leurs contrats de filière, vers un modèle de développement durable à travers la recherche de nouveaux débouchés, la valorisation des bioressources marines, l'expérimentation de nouvelles pratiques et la décarbonation de la flotte.

Les trois lauréats retenus cette année développent ainsi des solutions concrètes et innovantes qui répondent aux besoins des professionnels de la pêche et de conchyliculture, représentés par le Comité régional de la conchyliculture de Méditerranée (CRCM), le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins (CRPMEM) et les organisations de producteurs du Sud et de la SA.THO.AN.

Projet MEDUS'OC, porté par la société SEANEO : il vise à étudier la dynamique de prolifération des méduses qui s'accumulent dans les engins de pêche et identifier des pistes de valorisation de ces gélatineux, en vue de développer une nouvelle filière économique durable (**Aide État-Région : 195 000 €**).

Projet SEAVOLUTION, porté par la société SEADUCER et l'Ifremer : ce projet vise à expérimenter une pratique d'élevage d'huîtres innovante en testant un nouveau protocole d'exondation et de roulage ainsi que l'influence de nouvelles techniques d'élevage sur le système

immunitaire des huîtres pour limiter les mortalités printanières et automnales des naissains (**Aide État-Région : 199 000 €**).

Projet STRULITT, porté par la société NXO ENGINEERING : l'objectif est de valoriser, dans une logique d'économie circulaire, le carbonate de calcium contenu dans les coquilles d'huîtres, par exemple comme engrais naturel pour la culture d'algues (**Aide État-Région : 162 000 €**).

Les prochaines années permettront d'accélérer la dynamique engagée sur les 5 premières éditions de l'AAP « Avenir Littoral », qui **représente déjà des retombées concrètes pour l'Occitanie** : 30 emplois créés et 46 maintenus ; 18 verrous technologiques levés et 5 brevets déposés ; de nouveaux services créés pour la moitié des porteurs, dont 5 à l'export ; 100% des porteurs envisagent ou ont engagé une suite au projet initial.

Au-delà de la remise de prix ces rendez-vous annuels **permettent d'alimenter le réseau d'acteurs de l'économie bleue** en Occitanie et d'enrichir le **catalogue des projets labellisés « Avenir littoral »**, téléchargeable depuis le lien ci-dessous :

<https://www.polemermediterranee.com/Documentation/Catalogue-des-projets-Avenir-Littoral>

Pour Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie, « *Face aux défis du changement climatique et aux enjeux de souveraineté alimentaire, les comités des pêches et de la conchyliculture sont engagés dans des démarches de contrat de filière structurantes, soutenues par l'État. Avec cette édition 2023 centrée sur les problématiques de la pêche et de la conchyliculture, l'appel à projets Avenir littoral doit contribuer à l'émergence de solutions concrètes et innovantes, conçues pour et avec les professionnels, pour préserver ces filières traditionnelles et développer la diversification des activités, la valorisation des déchets, ainsi que la modernisation et l'adaptation des pratiques.* »

« *Il était primordial, à travers cette nouvelle édition de l'appel à projets, de mettre au service de ces filières traditionnelles et emblématiques tout le potentiel d'innovation que compte notre région. J'en suis convaincue, l'action publique doit œuvrer à tisser des liens forts entre ces filières, la pêche et la conchyliculture, et notre écosystème très riche en ingénierie, en recherche et développement et en start-up innovantes. L'enjeu : les accompagner dans leurs nécessaires mutations pour devenir des filières d'avenir, créatrices de valeur et vers lesquelles les jeunes générations auront envie de s'orienter. Créer les emplois de demain en lien avec l'exploitation durable des ressources marines vivantes est un challenge que la Région s'engage à relever. En termes d'emplois, d'innovation ou de développement à l'international, les premiers résultats de ces 5 années de l'appel à projets témoignent de sa pertinence pour relever collectivement les défis d'aujourd'hui et de demain* » a notamment souligné la présidente de Région en marge de l'événement.

Veillez trouver en pièce jointe une photo de la remise des prix ce mardi 24 octobre lors du Salon du Littoral (© Préfecture de la région Occitanie).

Les présentations détaillées des projets retenus ainsi que les contacts des porteurs de projet sont disponibles sur demande.

■ **Contacts presse :**

Préfecture de la région Occitanie : Delphine AMILHAU Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75, Margot SCHERER 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31 - service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée :

Frédéric Neuman : frédéric.neuman@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 53 39 - Port. : 06 19 45 88 18
service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)